



Procès-verbal approuvé
Paysage de Grand-Pré inc. – Réunion du conseil d'administration
8 novembre 2023, de 9 h 15 à 12 h 55
Centre d'accueil, lieu historique national de Grand-Pré

Personnes présentes

Beverly Palmeter (présidence)
Géraldine Arsenault
Mark Bannerman
Neil Boucher
Beverly Boyd
René Gallant
Cally Jordan
Marilyn Perkins
Cyrilda Poirier

Personne absente

Emily Lutz

Autres

Claude DeGrâce (direction générale)
Tami McEvoy (soutien administratif)

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance

Beverly Palmeter, à la présidence de Le Paysage de Grand-Pré inc. (PGPI), souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance du conseil d'administration (conseil) à 9 h 15, le quorum étant atteint.

2. Présentation des nouveaux membres du conseil

Le conseil ayant récemment accueilli quatre nouveaux membres, la présidente invite ceux-ci et celles-ci à se présenter.

3. Examen et adoption de l'ordre du jour

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance (5 min.)
2. Présentation des nouveaux membres du conseil (10 min.)
3. Adoption de l'ordre du jour (5 min.)
4. Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 septembre 2023 (10 min.)
5. Mesures découlant de procès-verbaux (5 min.)
6. Nomination des dirigeants et dirigeantes (20 min.)

7. Nomination des membres du conseil au sein des comités permanents (15 min.)
8. Désignation des signataires autorisés du compte bancaire (10 min.)
9. Compte rendu de la direction générale (15 min.)
10. Comité de sécurité routière de la Grand Pré & Area Community Association (15 min.)
11. Processus d'examen du plan stratégique (15 min.)
12. Calendrier du conseil (5 min.)
13. Table ronde (10 min.)
14. Sélection des dates des prochaines réunions du conseil (5 min.)
15. Levée de la séance

PROPOSITION : Adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Proposition par René Gallant; appui par Neil Boucher

Proposition adoptée; **résolution 23CA.08.nov.001**

4. Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 septembre 2023

MESURE : Cally Jordan souhaite qu'il soit noté que, à la page 3, au point 5, elle s'est abstenue parce qu'elle n'avait pas lu le document.

PROPOSITION : Approuver le procès-verbal de la réunion tenue le 21 septembre 2023, tel que modifié.

Proposition par Géraldine Arsenault; appui par Cally Jordan

Neil Boucher, Beverly Boyd, René Gallant et Cyrilda Poirier s'abstiennent de voter.

Proposition adoptée; **résolution 23CA.08.nov.002**

5. Mesures découlant de procès-verbaux

La direction générale (DG) passe en revue les mesures découlant de la dernière réunion du conseil, tenue le 21 septembre 2023.

MESURE : La DG transmettra la vidéo éducative à Tami McEvoy pour qu'elle soit ajoutée au nouveau site Web.

6. Nomination des dirigeants et dirigeantes

La présidence de PGPI demande à la direction générale (DG) de présider la nomination des dirigeants et dirigeantes.

La DG note que Beverly Palmeter a exprimé son intérêt pour la présidence du conseil. La DG demande à trois reprises des candidatures pour le poste de président ou présidente du conseil et déclare que les mises en candidature sont closes.

La DG note que Cally Jordan a exprimé son intérêt pour la vice-présidence du conseil. Cally Jordan informe le conseil qu'elle préfère être reconduite dans ses fonctions à la trésorerie. René Gallant exprime donc son intérêt pour la vice-présidence. La DG demande à trois reprises des candidatures pour le poste de vice-président ou vice-présidente du conseil et déclare que les mises en candidature sont closes.

Comme il en a été fait mention, Cally Jordan a exprimé son intérêt pour la trésorerie. La DG demande à trois reprises des candidatures pour le poste de trésorier ou trésorière du conseil et déclare que les mises en candidature sont closes.

La DG note que Géraldine Arsenault a exprimé son intérêt pour le renouvellement de son mandat au secrétariat du conseil. La DG demande à trois reprises des candidatures pour le poste de secrétaire et déclare que les mises en candidature sont closes.

PROPOSITION : Nommer Beverly Palmeter à la présidence, René Gallant à la vice-présidence, Cally Jordan à la trésorerie et Géraldine Arsenault au secrétariat pour des mandats d'un an.

Proposition par Neil Boucher; appui par Marilyn Perkins

Proposition adoptée; **résolution 23CA.08.nov.003**

7. Nomination des membres du conseil au sein des comités permanents

Beverly Palmeter reprend la présidence de la réunion et note que le Comité de direction pourrait décider de se réunir plus fréquemment que par le passé.

Le conseil passe en revue les conditions d'adhésion aux différents comités permanents.

Comité des finances et de l'audit (CFA) – présidé par Emily Lutz et composé de Mark Bannerman en tant que membre; la présidence et la DG du conseil en sont membres d'office. Un ou une membre du conseil n'étant pas un(e) dirigeant(e) doit être nommé(e) à ce comité.

La DG note que Cyrilda Poirier a exprimé son intérêt pour être membre du CFA.

La présidence demande à trois reprises des candidatures pour devenir membre du CFA et déclare que les mises en candidature sont closes.

Comité de gouvernance et des mises en candidature (CGMC) – composé de la présidence et de Cally Jordan en tant que membres; la DG en est membre d'office. Un ou une membre qui assurera la présidence de ce comité et un(e) membre supplémentaire doivent être nommé(e)s à ce comité.

La DG note que Cally Jordan a exprimé son intérêt pour la présidence du CGMC et que René Gallant a exprimé le sien pour en être membre.

La présidence demande à trois reprises des candidatures pour présider le CGMC ainsi que pour en devenir membre et déclare que les mises en candidature sont closes.

Comité consultatif technique (CCT) – composé de Tony Bowron, de Catherine Cottreau-Robins, de Heather MacLeod-Leslie, de Laura Mosher et de David Smith en tant que membres; la présidence et la DG en sont membres d'office. Un ou une membre qui assurera la présidence de ce comité doit être nommé(e).

Beverly Boyd exprime son intérêt pour la présidence du CCT.

La présidence demande à trois reprises des candidatures pour présider le CCT et déclare que les mises en candidature sont closes.

Comité de l'éducation et du marketing (CEM) – présidé par Amy MacDonald et composé par Beverly Boyd et Marilyn Perkins en tant que membres; la présidence et la DG en sont membres d'office.

La DG note que Neil Boucher a exprimé son intérêt pour être membre du CEM et que Stéphanie Comeau (Conseil scolaire acadien provincial) a exprimé le sien pour en être membre en remplacement de Juliana Barnard, qui a pris sa retraite.

Cyrilda Poirier exprime à son tour son intérêt pour être membre du CEM.

La présidence demande à trois reprises des candidatures pour devenir membre du CEM et déclare que les mises en candidature sont closes.

PROPOSITION : Nommer Cyrilda Poirier comme membre du CFA, Cally Jordan à la présidence du CGMC, René Gallant comme membre du CGMC, Beverly Boyd à la présidence du CCT ainsi que Neil Boucher, Cyrilda Poirier et Stéphanie Comeau comme membres du CEM pour des mandats d'un an.

Proposition par René Gallant; appui par Géraldine Arsenault

Proposition adoptée; **résolution 23CA.08.nov.004**

8. Désignation des signataires autorisés du compte bancaire

Le conseil accepte de poursuivre avec les signataires autorisés existants : la présidence du conseil, la direction générale, Cally Jordan et Emily Lutz pour des mandats supplémentaires d'un an.

PROPOSITION : Nommer la présidence du conseil, la direction générale, Cally Jordan et Emily Lutz en tant que signataires autorisés pour des mandats d'un an.

Proposition par Beverly Boyd; appui par Mark Bannerman

Proposition adoptée; **résolution 23CA.08.nov.005**

Pause de 15 minutes jusqu'à 11 h 20

9. Compte rendu de la direction générale

La direction générale (DG) présente son compte rendu. Le conseil discute des options pour procéder à l'élaboration d'un concept d'expérience de visite révisé pour le Paysage.

Il est noté que, étant donné que le Congrès mondial acadien (CMA) se tiendra à Clare/Argyle en 2024, il serait utile d'inviter une personne faisant partie du CMA à fournir des renseignements sur l'événement lors de la réunion du conseil de mai 2024.

PROPOSITION : Que le conseil approuve les recommandations de la DG concernant les prochaines phases de planification pour l'élaboration d'un concept d'expérience de visite pour le Paysage de Grand-Pré, site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Proposition par Cyrilda Poirier; appui par Neil Boucher

Proposition adoptée; **résolution 23CA.08.nov.006**

PROPOSITION : Recevoir le compte rendu de la direction générale, tel que présenté.

Proposition par Neil Boucher; appui par René Gallant

Proposition adoptée; **résolution 23CA.08.nov.007**

10. Comité de sécurité routière de la Grand Pré & Area Community Association (GPACA)

Le conseil discute brièvement du compte rendu du Comité de sécurité routière de la GPACA, distribué avant la réunion. Il est noté que la vitesse de circulation devient une préoccupation importante au sein de la communauté, ainsi que l'absence de passages pour piétons facilitant l'accès à pied sécuritaire aux services et aux installations de Grand-Pré. Il est mentionné que la direction générale participera à l'AGA de la GPACA plus tard en novembre et que le rôle de Paysage de Grand-Pré inc. (PGPI) face à cet enjeu pourrait faire l'objet d'une discussion plus approfondie. Mark Bannerman fait remarquer que Don Maillet, du ministère des Travaux publics de la Nouvelle-Écosse, serait probablement en mesure d'aider à résoudre les nombreux problèmes liés à la sécurité routière dans la région de Grand-Pré. Cally Jordan souligne que ce point devrait être traité à nouveau lors de la prochaine réunion du conseil afin de voir comment les intérêts de PGPI peuvent recouper ceux de la GPACA.

MESURE : La direction générale ajoutera le point de la sécurité routière à l'ordre du jour de la réunion du conseil de février 2024.

11. Processus d'examen du plan stratégique

La direction générale (DG) note que PGPI a bénéficié d'un projet de l'Université Acadia visant à préparer des options pour l'examen de son plan stratégique. René Gallant et Beverly Boyd proposent d'appuyer la DG dans ce projet. Le conseil s'engage à consacrer environ 12 heures à l'examen et à la mise à jour du plan stratégique.

MESURE : La DG poursuivra la recherche de services d'experts-conseils pour l'examen et la mise à jour du plan stratégique.

La présidence soulève la question de la signature du protocole d'entente révisé et note que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse préfère une proclamation ou une déclaration plutôt que l'approbation du protocole d'entente révisé. Il est suggéré de consacrer des efforts à la « modernisation » du protocole d'entente en 2024.

12. Calendrier des réunions du conseil

Le conseil ayant déjà examiné le calendrier des réunions, il est noté qu'il n'est pas nécessaire d'en discuter davantage.

13. Table ronde

Mark Bannerman propose son aide pour inviter la direction générale du CMA 2024, à faire une présentation lors de la réunion du conseil de mai 2024.

MESURE : La DG communiquera avec Mark Bannerman afin qu'il invite la direction générale du CMA 2024 à faire une présentation lors de la réunion du conseil de mai 2024.

14. Sélection des dates des prochaines réunions du conseil

9 février 2024 – séance virtuelle à 9 h

9 mai 2024 – réunion en personne à 9 h au centre d'accueil du lieu historique national de Grand-Pré

15. Levée de la séance

La présidence propose la levée de la séance à 12 h 55.

Approbation par le conseil le 9 février 2024; **résolution 24CA.09.février.002**

Géraldine Arsenault
Secrétariat